



RECU EN PREFECTURE

Le 09 avril 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210331-D00639210-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 31 mars 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 24 mars 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE

Étaient présents en visio-conférence : Mme Elise AEBISCHER, Mme Anne BENEDETTO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : Mme Christine WERTHE

Étaient absents : M. Philippe CREMER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR

Procurations de vote : Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM, Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Anthony POULIN, Mme Julie CHETTOUH à Mme Carine MICHEL, M. Sébastien COUDRY à M. Abdel GHEZALI, M. Cyril DEVESA à M. Benoît CYPRIANI, Mme Marie ETEVENARD à Mme Claudine CAULET, Mme Lorine GAGLIOLO à M. François BOUSSO, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, Mme Valérie HALLER à M. Nathan SOURISSEAU, M. Damien HUGUET à M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie LAMBERT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Ludovic FAGAUT, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Thierry PETAMENT à Mme Christine WERTHE, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, M. Yannick POUJET à Mme Frédérique BAEHR, Mme Françoise PRESSE à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Carine MICHEL, Mme Juliette SORLIN à M. Abdel GHEZALI, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Myriam LEMERCIER, Mme Sylvie WANLIN à Mme Frédérique BAEHR, Mme Marie ZEHAF à M. Nicolas BODIN.

OBJET : 20. Jardin des Sciences - Actualisation du coût de l'opération et du plan de financement prévisionnel - Demandes de subventions complémentaires

Délibération n° 2021/006392

Jardin des Sciences
Actualisation du coût de l'opération et du plan de financement prévisionnel
Demandes de subventions complémentaires

Rapporteur : Mme Annaïck CHAUVET, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 2	16/03/2021	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport est destiné à présenter le plan de financement actualisé et à autoriser le dépôt des demandes de subventions.

Le Jardin des Sciences est un équipement de culture scientifique intégré au schéma d'aménagement du secteur de la Bouloie et au contrat métropolitain. Il comprend la réalisation de serres botaniques et de locaux connexes. Le montant initial de l'opération était de 2,5 M€ HT TDC (délibération du 04/04/2019).

Le Département du Doubs a affirmé sa volonté de participer au financement du projet. En parallèle, la Région Bourgogne-Franche-Comté a fléchi dans le cadre du Plan d'Accélération de l'Investissement en Région (PAIR) un financement complémentaire.

Ces financements complémentaires et attendus permettent d'améliorer significativement le projet en terme de performances énergétiques et fonctionnelles, avec une actualisation du coût de l'opération fixé désormais à 3,15 M€ HT TDC. La participation financière de la Ville de Besançon est maintenue à son niveau initial.

Contexte

Le Jardin des Sciences, équipement de culture scientifique, est l'un des projets structurant du schéma d'aménagement du secteur de la Bouloie. Ce dernier vise à faire du campus Bouloie-Temis un campus d'excellence et à accompagner sa transformation sur différents axes.

Ce Jardin des Sciences s'organise autour de trois structures clés de la médiation scientifique :

- le jardin botanique qui va trouver ici un nouvel emplacement,
- la Fabrikà, lieu de présentation au public des travaux des chercheurs (existant sur site),
- l'Observatoire des Sciences de l'Univers et son parc (existant sur site).

La construction de serres botaniques et de locaux connexes constitue l'emblème de l'équipement et comprend :

- des serres botaniques, de présentation au public et de multiplication/conservation (1 133 m² SP),
- des locaux et espaces logistiques et administratifs (415 m² SP).

L'aménagement de parterres extérieurs est prévu en relation avec la requalification des espaces extérieurs aux abords de la serre et de la Fabrikà.

Une délibération en date du 04/04/2019 actait le lancement de l'opération et le plan de financement à partir du montant initial de l'opération : 2,5 M€ HT.

Le jury du concours de maîtrise d'œuvre organisé à la suite s'est tenu en novembre 2019.

L'APS a été validé en juin 2020 avec le coût d'objectif travaux tel que défini dans le cadre de l'opération : 1,73M € HT.

Des subventions complémentaires attendues et programmées par la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Département du Doubs permettent d'améliorer significativement le projet prévu initialement, en termes d'usage, de performances énergétiques et de durabilité des matériaux. Il est ainsi possible :

- de retenir l'utilisation d'un vitrage en façade et en toiture et d'écarter l'utilisation du polycarbonate, matériau moins durable et aux performances instables dans le temps
- de retenir l'utilisation d'un vitrage avec un coefficient thermique plus faible que le vitrage prévu dans l'enveloppe initiale. La division des consommations de chauffage est de l'ordre de deux
- de réaliser une coursive périphérique permettant la maintenance du bâtiment et complétant le parcours visiteur
- d'assurer la mise en place d'un substrat adéquat pour les végétaux de la serre.

Dans le cadre du contrat P@C 25, lors de l'Instance de concertation du 28 octobre 2020, le Département a affirmé sa volonté de soutenir différents projets du programme Synergie Campus. Pour les serres du Jardin des Sciences, le Département envisage une participation à hauteur de 500 K€.

Par ailleurs, la Région Bourgogne-Franche-Comté souhaite apporter un soutien complémentaire à l'opération de départ, au-delà de celui programmé dans le contrat de développement métropolitain (500 K€ programmés), en finançant à 100 % une tranche additionnelle estimée à 650 K€ HT et destinée à permettre d'améliorer le projet initial.

La part de la Ville de Besançon et le cofinancement apporté par l'Université de Franche-Comté restent inchangés par rapport au plan de financement initialement prévu. Etant donné les nouveaux financements attendus en provenance de la Région et du Département, la participation envisagée de Grand Besançon Métropole (500 K€) dans le plan de financement initial sera redéployée sur le programme Synergie Campus, en fonction des besoins, sur les opérations.

Le coût de l'opération actualisé s'élève à 3,15 M€ HT TDC, soit 3,78 M€ TTC TDC.

Par délibération du 28/01/2021, le contrat de maîtrise d'œuvre a fait l'objet d'un avenant pour tenir compte de ce nouveau coût d'opération et du nouveau coût objectif travaux qui est passé de 1,73 M€ HT à 2,23 M€ HT.

En conséquence, le plan de financement est actualisé comme suit :

Région Bourgogne-Franche-Comté	1 150 000 €
Université de Franche-Comté	1 000 000 €
Département du Doubs	500 000 €
Ville de Besançon (y compris TVA à la charge de la Ville)	1 130 000 €
Total TTC TDC	3 780 000 €

La Ville de Besançon s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

A l'unanimité des suffrages exprimés (11 abstentions), le Conseil Municipal :

- approuve le plan de financement actualisé,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des partenaires selon le plan de financement ci-dessus, et auprès de tout autre partenaire potentiel, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Pour extrait conforme
La Maire,

A blue ink signature is written over a circular official seal. The seal features a central figure, possibly a coat of arms, surrounded by text in French, including 'MUNICIPALITE DE NANTERRE' and '1964'. The signature is a cursive, stylized name.

Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 43

Contre : 0

Abstentions : 11

Ne prennent pas part au vote : 0